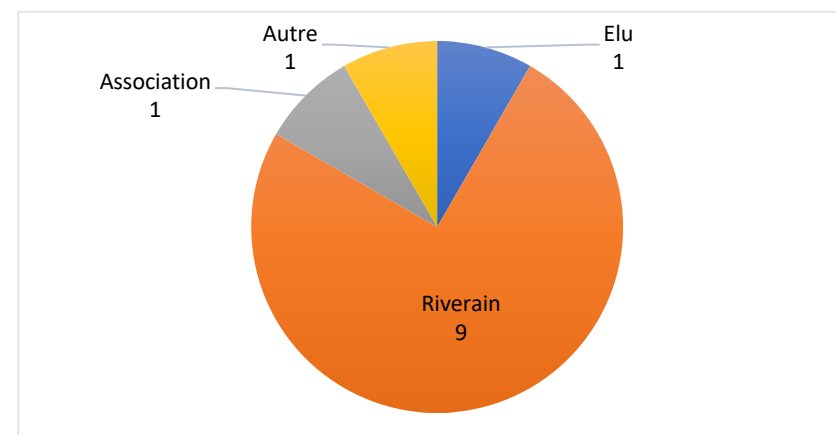


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

- 12 CONTRIBUTEURS SOIT 1,23% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 17h11		Se mettre en lien avec les mairies concernés pour que les informations figurent sur le site des villes		
23/11/2020 19h11		réaliser un petit film expliquant quelles mesures concrètes que la SNCF prend pour limiter la pollution des eaux. il me paraît plus important de communiquer sur la protection des eaux et les mesures prises pour la garantir, plutôt que sur les pesticides auxquels la SNCF est forcée d'avoir recours	financer un programme permanent de recherches-actions et recherche-développement pour adapter méthodes, produits, matériels roulants, collecte de données de gestion... pour améliorer la protection des eaux à la fois de surface et souterraines. la proposition "se conformer aux prescriptions... de l'ANSES..." consiste à ne pas s'engager dans une véritable démarche de progrès écologique d'avenir	éviter les "grand'messes" médiatiques à des échelons macro (national, régional) mais au contraire plus se focaliser sur les contacts de terrain qui garantiront la remontée d'informations localisées précises, afin d'améliorer tous azimuts le processus de protection des eaux souterraines et des riverains

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 21h11			Il me semble que certaines propositions ne parlent que d'appliquer la loi (produits homologués et pas de traitement s'il y a du vent)	
24/11/2020 11h11		Me prévenir par SMS quelques jours avant que le désherbage passe à côté de chez moi. Mettre des panneaux	Installer des haies pour protéger les riverains et les champs alentours. Le meilleur moyen est de ne plus utiliser de phytos - accélérer la recherche d'alternatives	Un numéro vert Former les agents des gares pour qu'ils sachent orienter sur les moyens de contact possible Avoir une traçabilité des échanges et garder le même interlocuteur
29/11/2020 19h11			10 mètres d'une limite parcellaire d'une habitation, c'est peu Il faudrait une no-n-utilisation des produits phytosanitaires sur toutes les voies qui traversent des zones habitées. Cette mesure ne figure pas dans la liste.	
07/12/2020 14h12			Bonjour, j'habite à Mulhouse entre la gare et le centre technique. Il y a quelques mois, alors que je passais sur un pont enjambant les voies ferrées à côté de la gare, j'ai senti une forte odeur chimique. J'ai, à la même période, aperçu pour la première fois un train de désherbage qui répandait un produit sur les voies. Nous sommes en plein centre-ville... ne pourrait-on pas éviter ce type de technique de désherbage au coeur des villes ? Cordialement.	Remarque ne concernant pas uniquement SNCF réseau et les produits phytosanitaires : étant riveraine de la gare de Mulhouse, en cas de nuisances diverses, je ne sais jamais à qui m'adresser à la SNCF (entre autres, nuisances sonores inacceptables et qui pourraient être atténuées avec un peu de volonté, éclairage nocturne/projecteurs orientés vers les logements...).

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
19/12/2020 14h12	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai eu connaissance de votre consultation publique sur le site internet de ma commune (Wittenheim). Concernant la partie 3 de votre document : "ENGAGEMENTS DE SNCF RESEAU EN MATIERE D'INFORMATION DES RESIDENTS OU DES PERSONNES PRESENTES AU SENS DU REGLEMENT (UE) 284/2013"</p> <p>Votre projet de mettre à disposition les dates d'intervention sur votre site internet SNCF Réseau est très bien.</p> <p>Mais comme tout le monde n'a pas internet et pour toucher également les personnes de passage, voici mes propositions afin que tout le monde ait bien l'information avant le jour J : Je pense que cela serait encore mieux si vous mettez aussi de grands panneaux d'affichage à toutes les entrées des communes concernées.</p> <p>Aussi, je pense qu'il serait intéressant que la commune diffuse l'information au préalable sur les panneaux d'affichage et sur son site internet.</p> <p>En tant qu'opérateur de service public, vous avez la légitimité de pouvoir faire cela, c'est d'ailleurs ce que font déjà les entreprises qui interviennent en génie civile - pour l'entretien et le développement des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, télécoms - dans les communes par la mise en place de panneaux sur la voie publique.</p> <p>Est-ce possible d'intégrer cette proposition / recommandation d'affichage de grands panneaux d'information aux points d'entrées des communes, sur le site internet et sur les panneaux d'affichage publique dans votre charte, afin de toucher le plus grand nombre (aussi les randonneurs par exemple) ?</p> <p>Par exemple créer une partie "3.3 RECOMMANDATIONS DE SNCF RESEAU AUX COLLECTIVITES POUR PERMETTRE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION AU PLUS GRAND NOMBRE".</p>	<p>Mes propositions pour atteindre un maximum de personnes, notamment celles étant de passage ou n'ayant pas accès à internet.</p> <p>Recommander aux collectivités : Mettre aussi de grands panneaux d'affichage à toutes les entrées des communes concernées. Diffuser l'information au préalable sur les panneaux d'affichage et sur son site internet.</p> <p>Par exemple créer une partie "3.3 RECOMMANDATIONS DE SNCF RESEAU AUX COLLECTIVITES POUR PERMETTRE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION AU PLUS GRAND NOMBRE".</p>	<p>Malheureusement, je ne pense pas que tout peut se faire exclusivement sur internet.</p> <p>Je pense qu'il faudrait aussi convier les habitants à des réunions publiques à la mairie et surtout faire parvenir des petits livrets A5 avec les informations sur les moyens de réduction des risques d'exposition des riverains (à la charge des communes).</p>	

